



**COMPTE-RENDU
DU
COMITE SYNDICAL
DU 28 AVRIL 2016
18 heures 00**

Date de la convocation : 22 avril 2016

Nombre de membres « eau » : 6

Nombre de présents « eau » : 5

Excusés « eau » : 1

Pouvoirs « eau » : 1

Nombre de membres « asst » : 20

Nombre de présents « asst » : 12

Excusés « asst » : 8

Pouvoirs « asst » : 2

Nombre de membres « syndicaux » : 25

Nombre de présents « syndicaux » : 16

Excusés « syndicaux » : 9

Pouvoirs « syndicaux » : 3

Points inscrits à l'ordre du jour

- Délibération relative à la tenue du DOB 2015 (16/012) – délégués « syndicat »
- Compte administratif 2015 Budget « Orne Aval EP » (16/013) – délégués « syndicat »
- Compte de gestion 2015 Budget « Orne Aval EP » (16/014) – délégués « syndicat »
- Affectation du résultat Budget « Orne Aval EP » (16/015) – délégués « syndicat »
- Budget supplémentaire 2016 « Orne Aval EP » (16/016) – délégués « syndicat »
- Compte administratif 2015 Budget « Eau » (16/017) – délégués « eau »
- Compte de gestion 2015 Budget « Eau » (16/018) – délégués « eau »
- Affectation du résultat Budget « eau » (16/019) – délégués « eau »
- Budget supplémentaire 2016 Budget « Eau » (16/020) – délégués « eau »
- Compte administratif 2015 Budget « Assainissement » (16/021) – délégués « assainissement »
- Compte de gestion 2015 Budget « Assainissement » (16/022) – délégués « assainissement »
- Affectation du résultat Budget « Assainissement » (16/023) – délégués « assainissement »
- Budget supplémentaire 2016 « Régie Assainissement » (16/024) – délégués « assainissement »
- Dématérialisation des actes –contrôle légalité (16/025) – délégués « syndicat »

- Dérogation déclaration en ANC 146b rue du Général de Gaulle à MONTOIS-LA-MONTAGNE (16/026) – délégués « syndicat »
- DMO « Bel Air – ASST» - Valleroy (16/027) - Délégués « Assainissement »
- DMO « Bel Air – AEP» - Valleroy (16/028) - Délégués « AEP»

M. le Président ouvre la séance à 18 heures 00 et fait état des délégués absents, excusés et représentés.

M. Jean Louis CAMPAGNOLO délégué « Asst » de la commune de Sainte marie aux chênes se porte volontaire comme secrétaire de séance.

Les comptes rendus des séances des 04 et 11 février 2016 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Points soumis à délibération :

1. **Délibération relative à la tenue du DOB 2015 (16/012) – délégués « syndicat »**
M. le président explique aux membres du comité syndical que suite à un courrier de la sous-préfecture de Briey, et afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la loi NOTRe (article 107 loi n°2015-991 du 07/08/2015), il convient de délibérer sur le rapport 2015 présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.
Ces modalités ayant été présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire réalisé le 17 décembre 2015.
Les délégués « syndicat » du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité actent ce rapport tel que présenté lors de la réunion du 17/12/2015 durant laquelle s'est tenue le débat d'orientation budgétaire.
2. **Compte administratif 2015 Budget « Orne Aval EP » (16/013) – délégués « syndicat »**
M. le président s'étant retiré, le premier vice-président présente au Comité Syndical le compte administratif 2015 d'Orne Aval (Ets 465).
Les délégués du Comité Syndical en prennent connaissance.
Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré avec 17 voix pour, approuvent le compte administratif 2015 d'Orne Aval (Ets 465).
3. **Compte de gestion 2015 Budget « Orne Aval EP » (16/014) – délégués « syndicat »**
M. le président présente aux délégués du comité syndical le compte de gestion 2015 d'Orne Aval (Ets 465).
Le comité syndical en prend connaissance.
Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2015 du budget « orne aval Ets 465 ».
4. **Affectation du résultat Budget « Orne Aval EP » (16/015) – délégués « syndicat »**
M. le président rappelle aux délégués du Comité Syndical que ces derniers viennent d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2015 qui présente, d'une part un excédent d'exploitation de 383 911.25 € et d'autre part, un déficit d'investissement de 61 984.98 €.

Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affectent le compte de résultat 2015 d'orne Aval - Ets 465 comme suit :

Section de fonctionnement :
Article R002 : 171 453.33 €

Section d'investissement :
Article D001 : 61 984.98 €
1068 : 212 457.92 €

5. Budget supplémentaire 2016 « Orne Aval EP » (16/016) – délégués « syndicat »
M. le président présente aux délégués du Comité Syndical le budget supplémentaire 2016 d'Orne Aval –Ets 465 qui s'équilibre comme suit :
Section d'exploitation :
Dépenses : 171 453.33 €
Recettes : 171 453.33 €
Section d'investissement :
Dépenses : 216 457.92 €
Recettes : 216 457.92 €
- Les délégués du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le budget supplémentaire 2016 d'Orne Aval – Ets 465.*
6. Compte administratif 2015 Budget « Eau » (16/017) – délégués « eau »
M. le président s'étant retiré, le 1^{er} vice-président présente aux délégués « eau » du Comité Syndical le compte administratif 2015 « Budget eau ».
Les délégués « eau » du Comité Syndical en prennent connaissance.
- Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, avec 5 voix pour, approuvent le compte administratif 2015 du budget « eau ».*
7. Compte de gestion 2015 Budget « Eau » (16/018) – délégués « eau »
M. le président d'Orne Aval présente aux délégués « eau » du comité syndical le compte de gestion 2015 du budget « eau ».
Les délégués « eau » du comité syndical en prennent connaissance.
- Les délégués « eau » du comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2015 du budget « eau ».*
8. Affectation du résultat Budget « eau » (16/019) – délégués « eau »
M. le président rappelle aux délégués « eau » du Comité Syndical que ces derniers viennent d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2015 qui présente, d'une part un excédent d'exploitation de 446 174.11 € et d'autre part, un excédent d'investissement de 149 456.49 €.
- Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affectent le compte de résultat 2015 du budget « eau » comme suit :*
- Section de fonctionnement :*
Article R002 : 446 174.11 €
- Section d'investissement :*
Article R001 : 149 456.49 €
9. Budget supplémentaire 2016 Budget « Eau » (16/020) – délégués « eau »
M. le président présente, aux délégués « eau » du Comité Syndical, le budget supplémentaire 2016 « eau » qui s'équilibre comme suit :
Section d'exploitation :
Dépenses : 446 174.11 €
Recettes : 446 174.11 €
Section d'investissement :
Dépenses : 330 000 €
Recettes : 330 000 €
- Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le budget supplémentaire 2016 « EAU » Ets 469*
10. Compte administratif 2015 Budget « Assainissement » (16/021) – délégués « assainissement »
M. le président s'étant retiré, le premier vice-président présente aux délégués « asst » du Comité Syndical le compte administratif 2015 de la régie Assainissement.
Les délégués « asst » du Comité Syndical en prennent connaissance.

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour, approuvent le compte administratif 2015 de la régie assainissement – Ets 468.

11. Compte de gestion 2015 Budget « Assainissement » (16/022) – délégués « assainissement »

M. le président d'Orne Aval présente aux délégués « asst » du comité syndical le compte de gestion 2015 de la régie Assainissement.

Les délégués « asst » comité syndical en prennent connaissance.

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2015 de la régie Assainissement – Ets 468.

12. Affectation du résultat Budget « Assainissement » (16/023) – délégués « assainissement »

M. le président rappelle aux délégués « asst » du Comité Syndical que ces derniers viennent d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2015 qui présente, d'une part un excédent d'exploitation de 1 458 710.60 € et d'autre part, un déficit d'investissement de 441 966.48 €.

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affectent le compte de résultat 2015 de la régie assainissement – Ets 468 comme suit :

Section de fonctionnement :

Article R002 : 1 458 710.60 €

Section d'investissement :

Article R001 : 441 966.48 €

13. Budget supplémentaire 2016 « Régie Assainissement » (16/024) – délégués « assainissement »

M. le président présente aux délégués « asst » du Comité Syndical le budget supplémentaire 2016 de la régie Assainissement qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses : 1 458 710.60 €

Recettes : 1 458 710.60 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 292 000 €

Recettes : 1 292 000 €

Les délégués « asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le budget supplémentaire 2016 de la régie Assainissement – Ets 468.

14. Dématérialisation des actes –contrôle légalité (16/025) – délégués « syndicat »

Après discussion, les délégués « syndicat » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Acceptent de s'engager dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité,
- Autorisent le président à signer un contrat ou une convention de souscription entre Orne Aval et un opérateur homologué par le Ministère de l'Intérieur dit « opérateur de confiance »,
- Autorisent le président à signer le contrat de souscription entre la collectivité et un prestataire de service pour la délivrance de certificats électroniques,
- Autorisent M. le président à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de Meurthe & Moselle.

15. Dérogation déclaration en ANC 146b rue du Général de Gaulle à MONTAIS-LA-MONTAGNE (16/026) – délégués « syndicat » ---Point présenté par M. VECCHIO

M. VECCHIO explique aux délégués « syndicaux » d'Orne Aval qu'il est nécessaire de déroger au zonage d'assainissement collectif et d'intégrer en zonage ANC la parcelle située section B parcelle 795-796-797 au 146b rue du Général de Gaulle à MONTAIS-LA-MONTAGNE.

Les délégués « syndicaux » du comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorisent de déroger au zonage d'assainissement collectif et d'intégrer en

zonage ANC la parcelle située section B parcelle 795-796-797 au 146b rue du Général de Gaulle à MONTOIS-LA-MONTAGNE.

16. DMO « Bel Air – ASST» - Valleroy (16/027) - Délégués « Assainissement » -- ---Point présenté par M. GRIMALDI

M. GRIMALDI propose de délibérer sur la signature d'une Délégation de Maitrise d'Ouvrage (DMO) «Bel Air » avec la commune de Valleroy pour la part Assainissement
Le prévisionnel financier s'établit comme suit :
Dépenses prévisionnelles : 261 166.50 € HT (inclus maitrise d'œuvre)
Recettes prévisionnelles : 30 % (commune)

Les délégués « Asst » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorisent la signature d'une DMO avec la commune de Valleroy dans les conditions précisées ci-dessus.

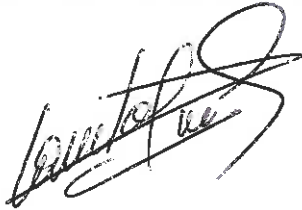
17. DMO « Bel Air – AEP» - Valleroy (16/028) - Délégués « eau »

M. GRIMALDI propose de délibérer sur la signature d'une Délégation de Maitrise d'Ouvrage (DMO) «Bel Air » avec la commune de Valleroy pour la part AEP
Le prévisionnel financier s'établit comme suit :
Dépenses prévisionnelles : 146 233.50€ HT (inclus maitrise d'œuvre)
Recettes prévisionnelles : 30 % (commune)

Les délégués « eau » du Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorisent la signature d'une DMO avec la commune de Valleroy dans les conditions précisées ci-dessus.

Le président lève la séance à 20h15

Le secrétaire de séance,
M. Jean Louis CAMPAGNOLO
Délégué « Asst » de Ste Marie aux chènes



Le président d'Orne Aval,
M. Lionel GERARD.

